

tance. Paul travailla consciencieusement son plaidoyer. Il regrettait bien un peu que la question soulevée ne fut pas plus grave. Mais les jeunes avocats ne peuvent espérer l'heureuse chance d'avoir à défendre d'intéressants clients ayant tué père et mère. Son œuvre finie, l'excellente madame de la Fosse voulut l'entendre, le colonel aussi, et Paul leur lut, non sans une certaine complaisance, de belles phrases qui se succédaient en bon ordre, mélodieuses comme des musiques de régiment, et entremêlées d'interrogations foudroyantes, de comparaisons neuves et hardies. Madame de la Fosse était bien heureuse.

— Quel malheur, dit-elle, quel malheur que Valentine ne soit pas là.

— Oh ! qu'elle ne vienne pas à l'audience ! s'écria Paul. Je serais trop ému devant elle. Je n'oserais parler.

— Et moi, irai-je ? demanda la bonne mère avec un regard qui était une prière.

Mais Paul supplia sa mère de s'abstenir.

— Si j'échouais ! dit-il.

— Ah ! mon fils ! répondit-elle avec un geste de dénégation très-prononcé.

Cependant elle n'insista pas, ne voulant pas, par sa présence, risquer d'enlever à Paul une partie de ses moyens.

M. de la Fosse ne disait rien. Il trouvait le plaidoyer un peu long, et crut même devoir faire une petite observation à ce sujet.

— Ah ! mon père, dit Paul en se récriant, mon client le trouve beaucoup trop court.

— Vraiment ! C'est peut-être moi qui ai tort. Je n'entends rien à pareille matière.

Valentine, de même que madame de la Fosse, aurait bien désiré

assister aux débuts de Paul, mais elle se rendit aux bonnes raisons que celui-ci lui donna pour ne pas le faire. Quoiqu'il fût un peu novice en fait de travail, Paul sentait d'instinct l'immense différence qui existe entre lui et l'amour. Parfois même, malgré tout son zèle, il s'ennuyait profondément en feuilletant ses livres de droit et ses dossiers. Le travail, c'est la nourriture et l'apaisement de l'esprit ; mais il ne s'accomplit jamais très bien quand le cœur est toujours à s'agiter et à troubler son compagnon.

Paul n'exigea cependant pas que son premier duel avec la renommée eût lieu absolument sans témoins, et il fut convenu que les deux familles seraient représentées par M. de la Fosse et M. du Breuil.

Le grand jour arriva.

Au bout d'une heure d'audition attentive, M. du Breuil ne put s'empêcher de dire en lui-même :

— C'est un peu long.

Paul, en effet, avait fait bonne mesure.

Le président ne tarda pas à lancer d'une voix polie ces mots terribles :

— Avocat, ne pourriez-vous abréger ?

Le défenseur de la partie adverse prit prétexte de ces mots pour étendre ses deux bras sur l'appui en bois vulgairement appelé la barre, et pour poser sa tête dessus comme un homme auquel il est permis de s'endormir.

Le client de Paul, seul, était très-content, parce qu'on parlait longtemps de lui.

M. de la Fosse écoutait très-assidûment. Il se tournait par moments vers M. du Breuil, pour lui faire remarquer les filons d'or qui brillaient parfois sous une prolixité encombrante.

Enfin Paul s'arrêta.

Son adversaire, nommé M.